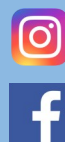


Les Nouvelles des Lacs

N ° 38 OCTOBRE 2025



FESTIVITES

La municipalité remercie les bénévoles des associations pour leur dynamisme, les agents techniques et administratifs de la commune pour leur contribution au bon déroulement des festivités.



Fête de la musique 21/06/2025



30ème anniversaire de la
maison pêche et nature"
06/07/2025



Concours pétanque les lundis été 2025



Soirée Sevoy 21/06/2025



Soirée Sevoy 31/05/2025



Gala de danse 24-25/05/2025



Pêche à la planchette 9/06/2024



Feu artifice 14/07/2025



Défilé char école st Yves 28/06/2025



Fête école publique 29/06/2025



Moules frites 14/07/2025



Festilac 18/07/2025

Retour sur une saison estivale très riche en festivités



Soirée Sevoy 19/07/2025



Festilac 25/07/2025



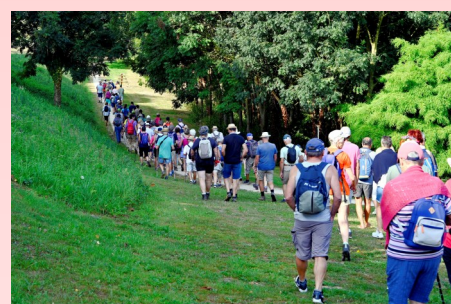
Soirée Sevoy 23/08/2025



Soirée sevoy 02/08/2025



Festilac 1/08/2025



Randonnée gourmande 17/08/2025



Festilac 8/08/2025



Sylvestria 2-3/08/2025



Soirée Sevoy 13/09/2025



Couleurs de Bretagne 15/08/2025



Vide Grenier 7/09/2025

Cet été aura été marquée par l'anniversaire du jumelage entre notre commune et celle de Lenzkirch, en Allemagne. 50 ans d'amitié et de complicité, une longévité remarquable, qui mérite amplement d'être soulignée.



Le jumelage entre nos deux communes est non seulement une belle aventure amicale, de rencontres, mais aussi une mise en avant des valeurs européennes et de fraternité, une illustration que dans deux communes de deux pays distincts, et à mille kilomètres de distance, nous avons finalement bien plus de points communs que de différences. Le séjour à Lenzkirch d'un groupe de Jugonnais et Jugonnaises a été un moment de célébration de ce jubilé.



A cette occasion, le comité de jumelage et notre commune ont offert deux cadeaux très symboliques à la commune de Lenzkirch: une sculpture conçue par Simone Seebruch, artisane métallière allemande de notre commune, et une aquarelle réalisée lors du concours Couleurs de Bretagne en 2024 par l'artiste Patrick Martin, et qui représente quelques éléments patrimoniaux de notre petite cité de caractère.



L'édition 2025 de ce même concours de Couleurs de Bretagne a été un succès. Plus de 80 artistes amateurs et amatrices de tous âges ont peint, dessiné, collé, le patrimoine bâti et naturel de notre commune.

C'est un événement auquel nous tenons beaucoup, car il réunit le temps d'une journée toutes les générations, les habitants et habitantes, les touristes, les amateurs et amatrices d'art expérimentés ou débutants. Il est un moment rituel pour notre petite cité de caractère, qui célèbre l'art en milieu rural.



Les valeurs du jumelage et du concours Couleurs de Bretagne sont aussi celles de notre future médiathèque « Au fil de l'eau », dont les travaux sont désormais bien avancés et qui ouvrira au début de l'année 2026. Ce nouvel équipement se veut la pierre angulaire de la culture sur notre commune, un lieu d'échanges, de partages, de lien social, gratuit et pensé pour profiter au plus grand nombre. Une médiathèque moderne et connectée, ancrée dans les enjeux environnementaux de notre époque, dans la culture régionale et ouverte sur le monde et sur l'extérieur, avec ses animations « hors-les-murs » et son lien vers la rivière et le jardin sous l'eucalyptus. Notre patrimoine est riche, comme vous le savez, qu'il soit matériel ou immatériel, mais il n'est pas figé. Tout en le respectant, il faut l'entretenir, le partager et surtout le faire évoluer. Prochainement, un circuit de découverte sera installé à partir de l'église Notre-Dame-et-Saint-Etienne et de son enclos paroissial. Les touristes, mais aussi les habitants et habitantes, pourront, à leur convenance, apprendre ou se remémorer notre histoire. Il faut pouvoir se rappeler du passé sans rester immobile, le souvenir doit être un moteur, jamais un frein.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Besoin d'aide pour vos démarches
administratives et numériques
du quotidien ?**

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

**Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent
pour toutes vos démarches du quotidien.**

L'espace France Services situé dans les locaux de la mairie de Jugon-les-Lacs au 2 place du Martray vous propose deux **ateliers gratuits** n'hésitez pas à vous inscrire :

02 96 31 61 62 ou jugon-les-lacs@france-services.gouv.fr

Atelier d'Activité Physique Adaptée à Jugon-les-Lacs

Venez travailler votre force musculaire, endurance, coordination et souplesse lors d'un atelier d'Activité Physique Adaptée, dispensé par un enseignant diplômé en sport-santé. Participez à nos ateliers pour partager un moment convivial et unique à chaque séance.

Au travers d'exercices ludiques et originaux, le but est de travailler **le renforcement musculaire, la souplesse, la coordination et l'endurance** avec enthousiasme et bonne humeur.

Vous y trouverez des techniques et conseils personnalisés pour vous maintenir en bonne santé.

De plus, il s'agit d'un **atelier gratuit** financé par les Caisses de retraite et le département afin de préserver un maximum votre santé.

Les séances ont lieu chaque jeudi, du 9 octobre au 22 janvier de 11h à 12h, hormis durant les vacances scolaires

Vous souhaitez passer un moment convivial ? Alors, n'attendez plus pour vous inscrire.

Une conférence publique d'information se tiendra le **jeudi 2 octobre à 11h** dans la **salle du p'tit forum**, 2 bis Venelle du Prieuré à Jugon-les-Lacs.

Et si être **retraité c'était
trouver son
rythme ?**

**ATELIER
ACTIVITÉ
PHYSIQUE
ADAPTÉE**

Gratuit

Réunion d'information le 2 octobre • de 11h à 12h30
**Suivi d'un atelier de 12 séances, tous les jeudis à 11h à partir
du 9 octobre**
Salle du p'tit forum, 2 bis Venelle du Prieuré • à Jugon-les-Lacs

Animé par Saparman
Inscription sur place ou sur pourbienvieillirbretagne.com
Renseignements : 06 38 77 12 22 / nicolas@saparman

INFOS COMMUNALES



Cérémonie commémoration du 11 novembre

Dolo : 9h15 Cérémonie au Monument aux Morts
Jugon les Lacs : 11h15 Cérémonie au Monument aux Morts



Téléthon

Place du Martray et Foyer rural

Samedi 6 décembre 2025

Cérémonie de la Sainte Barbe

Dimanche 7 décembre 2025
à 11h place du Martray

Collecte Don du sang

Vendredi 19 décembre 2025
14h-18h au foyer rural

Cérémonie des vœux du maire



Dimanche 11 janvier 2026
à 11h au foyer rural

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et nouveaux nés

24 janvier 2026
À 11h à la salle des halles de la mairie

REPAS DES AINÉS

Samedi 31 janvier 2026
au foyer rural



Décès :

- M. Pierrick ROUVRAIS décédé le 6 /06/2025
- M. Gérard HESSELINK décédé le 6/06/2025
- M. Jean ROUXEL décédé le 19/06/2025
- M. André LEFEUVRE décédé le 22/06/2025
- Mme Marcelle TURBIAUX née FRANCHART décédée le 03/07/2025
- Mme Louise KENOUGH décédée le 28/08/2025

Mariages :

- M. Franck PAILLART et Morgane BILLOT le 21/06/2025
- M. Benoît LE MAT et Mme Vanessa PIEN le 05/07/2025
- M. Christophe TREVET et Mme Sabrina MAUGER le 05/07/2025
- M. Fabien LETTOLI et Elodie GUERIN le 02/08/2025

Depuis mi-juin 2025 il y a eu 3 naissances, 8 pacs,
7 mariages et 6 décès sur notre commune dont :

Naissances :

- Tess TRICHARD née le 11/07/2025
- Oscar BAREL né le 02/08/2025
- Maé GRÉVERATH né le 06/08/2025

Recensement population janvier 2026

Recrutement de 5 agents recenseurs

Le recensement de la population se déroulera début janvier 2026. A ce titre, la commune recrute des agents ayant pour mission de recenser l'ensemble des logements et habitants du secteur géographique qui lui sera confié.

Conditions d'exercice

- Disponibilité entre début janvier et fin février 2026
- disponibilité quotidienne y compris le samedi, large amplitude dans les horaires, pas de congé pendant toute la durée de la collecte
- Formations préalables obligatoires à dates fixes et impératives

Profil attendu

- Être majeur et disposer d'un moyen de locomotion
- Avoir de bonnes capacités relationnelles
- Faire preuve de neutralité, discrétion et confidentialité (respect du secret des informations récoltées)
- Disposer d'un téléphone et avoir une sensibilisation à internet

Candidature (cv+ lettre de motivation) à déposer à la mairie (mairie@jugonleslacs.bzh) avant le 30 novembre 2025



Autorisations d'urbanisme

Déclarations préalables

Le Bois Léard	division d'une parcelle
34 le Mezeray	panneaux photovoltaïques
1 La Chaussée Maulay	changement menuiseries - enduit extérieur
1 venelle du Moulin de l'Arguenon	changement porte, encadrement pierre
10 Rue Grande Rue	remplacements des menuiseries
8 Rue de l'Etang	pose d'un abri vélos
9 rue des Frênes	clôture
12 le Bouquet Jalu	réhabilitation maison d'habitation

5 rue de la Fontaine	construction d'un carport
20 place du Martray	remplacement des menuiseries
6 Impasse des Jardins	enrobé sur la cour

Permis de construire

100 Le Très Clos	construction hangar avec panneaux photovoltaïques
Le Grand Carua	création d'ouvertures et remplacement menuiseries, abaissement allège, création d'un bûcher
La Lande - lot n°2	construction maison individuelle

Désormais, il est possible de déposer les demandes d'urbanisme en ligne



**GUICHET NUMÉRIQUE DES
AUTORISATIONS D'URBANISME**

<https://gnau.megalis.bretagne.bzh/ltm/gnau>

Déploiement de la fibre optique

Le déploiement de la fibre optique est désormais achevé sur une grande partie de Jugon-les-Lacs. La quasi-intégralité des foyers et entreprises de la commune sont désormais éligibles à cette technologie. Les habitants peuvent contacter le fournisseur d'accès à internet de leur choix afin d'être raccordé.

Comment se passe le démarchage commercial et le raccordement ?

Les fournisseurs d'accès à internet peuvent avoir des démarches commerciales assez offensives. Aussi, voici quelques éléments à savoir :

- Il n'y a évidemment aucune obligation dans l'immédiat à souscrire à un abonnement à la fibre optique si on ne souhaite pas en bénéficier.
- Chacun est libre de l'opérateur de son choix et aucun opérateur commercial n'a de prérogative particulière ou de monopole sur le réseau public, propriété des collectivités à travers Mégalis.
- Le raccordement des foyers est réalisé directement par l'opérateur (ou un de ses sous-traitants). En cas de problème, les personnes doivent se retourner vers leur opérateur commercial, fournisseur d'accès à internet.
- Pour se prémunir de tout risque lors de l'installation, il convient à chacun d'identifier à l'avance le cheminement du câble optique à l'intérieur et à l'extérieur de l'habitation et de l'emplacement du Point de Terminaison Optique qui sera installé.

Des travaux réalisés dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit

En dehors des agglomérations qui sont couvertes en très haut débit par les opérateurs privés, les collectivités territoriales bretonnes ont dû pallier l'absence d'initiative privée en déployant leur propre réseau de fibre optique, à travers le projet Bretagne Très Haut Débit, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Mégalis Bretagne.

Mégalis Bretagne construit le réseau public régional. Au fur et à mesure des déploiements, Mégalis Bretagne livre les éléments opérationnels du réseau au délégataire, THD Bretagne, qui les exploite et qui vend des droits d'utilisation aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ce sont ces FAI qui raccordent leurs abonnés et proposent à ces derniers des services Internet.

Matériel service technique à vendre



La commune vend un camion benne - Ford - benne alu - Entretien à jour - 175000 km .

Les offres devront être déposées par écrit, en mairie, avant le 1er novembre 2025.

Aire de jeux St igneuc



La nouvelle aire de jeux située à proximité du terrain de foot, rue du Parc, à Saint-Igneuc est finalisée.

Cette aire de jeux comprend : un toboggan, un tourniquet, un jeu à bascule, une balançoire, une table de pique-nique, et une table de ping-pong financée grâce à un don de l'association "le CACJU" (centre d'actions culturelles de Jugon-les-Lacs).

Point sur les chantiers de Jugon-les-Lacs

Plusieurs chantiers engagés sur la commune sont désormais terminés ou en voie de l'être.



Les travaux concernant les carrefours et la liaison douce entre le bourg de Saint-Igneuc et les Quatre routes avancent. Portée conjointement par la commune et par le département, cette réalisation doit encore faire l'objet de quelques aménagements, notamment les peintures de signalisation au sol, au carrefour, et les plantations paysagères à effectuer d'ici le printemps prochain. Cet aménagement, en limitant la vitesse des véhicules, devrait sécuriser les déplacements de tous les usagers de la route, en particulier les cyclistes et les piétons.



Les derniers travaux d'aménagement paysager sont en cours au lotissement de Boutard. Ils seront complétés, d'ici le printemps prochain, par des plantations qui agrémenteront les espaces publics de ce quartier.



Les travaux de déboisement du Petit étang, abattage des peupliers et des saules, broyage des souches, sont en cours et devraient permettre d'entamer ensuite les aménagements doux envisagés sur cette zone humide.



Le parking derrière l'église de Jugon-les-Lacs est désormais ouvert au stationnement des véhicules. Son aménagement va se poursuivre par la pose d'une clôture complétée, d'ici le printemps prochain, par la plantation d'une haie favorisant sa bonne intégration paysagère dans le site.

Un abri vélo est en cours d'implantation au bourg de Dolo, à proximité de la salle des fêtes, de l'école et de la salle Joséphine Baker.

Le mauvais usage des composteurs à déjections canines, un manque criant de civisme

Les agents des services techniques et la municipalité déplorent vivement le manque de civisme de certains usagers dans l'utilisation des composteurs à déjections canines. Ces dispositifs, installés dans des lieux publics tels que l'étang de Jugon, les jardins partagés ou encore l'étang de Dolo, ont été pensés pour améliorer la propreté et le confort de tous. Mais au lieu d'être respectés, ils sont trop souvent détournés de leur usage initial.

Ces composteurs ont pour vocation de permettre une gestion écologique et responsable des déjections canines. Grâce à des sacs compostables, mis gratuitement à disposition, les propriétaires de chiens peuvent contribuer simplement à un traitement biologique efficace et respectueux de l'environnement. Or, l'incivisme de certains transforme cet outil collectif en poubelle sauvage. Sacs plastiques, déchets alimentaires, canettes et autres débris s'y accumulent, compromettant le processus écologique et obligeant les services municipaux à intervenir plus souvent, au détriment d'autres missions d'intérêt public.



Ce comportement traduit un manque de respect flagrant, non seulement envers la collectivité mais aussi envers l'environnement. Les composteurs sont un bien commun, conçus pour améliorer le cadre de vie de tous. Les détourner de leur usage, c'est nuire à l'ensemble des habitants et dégrader les efforts mis en place pour un espace public plus propre et durable.

Les vicissitudes de la voie verte !

Une voie verte, donc interdite à la circulation des véhicules motorisés, sauf riverains, a été mise en place, en juillet 2024, sur la voie communale reliant le bourg de Jugon au bourg de Saint-Igneuc, dans sa partie située entre le croisement de cette route avec la voie desservant les villages des Loges d'en haut et des Loges d'en bas, et le cimetière du Bourgneuf.

Son fonctionnement a été suspendu pendant 2 mois, la voie communale servant de déviation pendant les travaux d'aménagement des carrefours des Quatre routes. Elle a été remise en fonctionnement début septembre.

En avril et mai 2025, il a été effectué une petite enquête auprès des habitants de Jugon-les-Lacs et des usagers pour avoir un premier ressenti des citoyens. Seules 70 personnes ont renvoyé le questionnaire. L'enquête est donc très loin d'être exhaustive, mais révèle néanmoins des questionnements, des attentes et des rejets qu'il convient de prendre en compte.

Ceci a conduit le conseil municipal à se saisir du dossier pour en débattre, après avoir confié le soin à un groupe de travail constitué en son sein, et accompagné dans

sa réflexion par un expert de l'Agence Départementale d'Appui aux collectivités locale (ADAC 22), de faire des propositions pour envisager la suite de l'opération.

Le conseil municipal, qui avait déjà pris connaissance des résultats de l'enquête dans sa séance du 10 juillet 2025, a donc débattu à nouveau de ce dossier le 11 septembre 2025. Il a estimé qu'il n'était pas opportun d'arrêter immédiatement cette expérience d'une voie douce plus tranquille et mieux sécurisée pour les piétons et les cyclistes. Mais tenant compte de certaines des observations relevées dans l'enquête, il a proposé de tester un nouveau dispositif intermédiaire entre « la voie verte » proprement dite et la voie ouverte sans contrainte à la circulation automobile. Il est convenu de désigner ce type de voie sous le terme de « Vélorue ».

La « Vélorue » est une voie ouverte à la circulation automobile dans les deux sens, mais où la priorité est donnée aux cyclistes et aux piétons. Cette priorité est rappelée tout au long de la voie par un marquage distinctif au sol, par une limitation de la



vitesse à 30 km/h et par la mise en place de divers dispositifs visant à inciter les automobilistes à respecter la réglementation. Une telle « vélorue », au lieu d'être limitée au tronçon actuel de la « voie verte », pourrait s'étendre du carrefour de la voie avec la rue de Penthievre à Jugon, au carrefour avec la Grande rue du bourg de Saint-Igneuc.

Il a donc été décidé, prenant en compte cet avis du Conseil municipal, de maintenir en vigueur la « voie verte » en l'état, le temps que la municipalité détermine précisément les aménagements à réaliser et les évaluent financièrement. Des propositions techniques et financières seront soumises à nouveau au Conseil municipal lors de l'une de ses plus proches séances.

EHPAD du Prieuré

Projection en avant-première le lundi 06 octobre à l'auditorium du manoir du lou du film « Regards » réalisé par Rémi Granja.

La compagnie Suzette and Co, portée par Céline Glossin, a mené une résidence artistique en 2024-2025 à l'EHPAD de Jugon-les-Lacs durant trois semaines non consécutives. Ce projet a permis d'ouvrir l'établissement à de nouveaux regards, en favorisant la rencontre entre résidents, personnel, familles, mais aussi d'autres publics comme le Relais Petite Enfance, l'école publique et le conservatoire. Il a permis de transformer l'image de l'EHPAD et de ses résidents auprès de tous et de valoriser les métiers du soin. Par ailleurs, la collecte d'histoires de vie et le partage de paroles ont amené les résidents dans un véritable processus créatif : leur quotidien s'est animé de moments ludiques, poétiques, ponctués de surprises et d'extraordinaire. Des ateliers et temps forts, comme la lecture de « Lettres à mamie » à la pause déjeuner, ont enrichi et rythmé la vie de l'établissement, créant aussi des espaces de respiration et d'inspiration pour le personnel notamment. Pour Céline Glossin de la compagnie Suzette & Co cette immersion a été source d'inspiration artistique, nourrissant sa réflexion sur le vieillissement, la perte d'autonomie, mais aussi l'engagement du personnel, thèmes qu'elle souhaite approfondir dans ses futures créations. Enfin, La résidence visait également à fédérer tout l'EHPAD autour d'événements publics passés ou à venir (Fête des familles, expositions photo, projections, rencontres) ...

Le film de Rémi Granja crée lors de cette résidence sera diffusé en avant première le lundi 06 octobre à l'auditorium du manoir du Lou. Il fera apparaître cette réalité du quotidien, ces moments d'émotions et ces rencontres exceptionnelles.

L'ensemble du projet est soutenu par le Conseil Départemental dans le cadre du Pacte Culturel et L'agglomération de Lamballe Terre & Mer.

Les places étant limitées, la réservation est fortement conseillée au 02 96 31 68 68 auprès de Maud (service animation de l'EHPAD).

Durée du film : 28 minutes

Deux séances : 15h et 20h

Gratuit et ouvert à tous



DON DU SANG

Prochaine collecte le **Vendredi 19 Décembre**, au **foyer rural de Jugon-les lacs** situé place de la poste.

- se munir d'une **pièce d'identité** (impérativement)
- être en **bonne santé**, âgé de **18 à 70 ans** peser plus de **50 kgs**
- prendre rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

Vendredi 19 décembre

14h-18h au foyer rural

DON DE SANG
je suis sauvé
**EN 1H
3 VIES**
et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ?



ENFANCE & JEUNESSE

Conseil Municipal des Enfants



Les prochaines élections du Conseil Municipal des Enfants auront lieu dans les écoles de Jugon et Saint-Igneuc à la mi-octobre.

Il est donc l'heure pour Agathe, Cilouan, Emma, Lyna, Marylou, Nathan, Soana et Yaëlle de passer la main à une nouvelle génération, au terme de leurs deux années de mandat. Depuis les dernières élections du CME, les enfants ont réalisé de nombreux projets : fabrication de décorations de Noël en bois, collecte de vêtements pour les Restos du Cœur, ramassage de déchets dans le cadre de l'action « Jugon sans pollution », concours de dessin, atelier décoration à l'EHPAD ou encore fabrication de nichoirs à oiseaux, nettoyage de la BD extérieure. Ils ont également participé à la vie de la commune, lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, ainsi que lors de l'inauguration de la nouvelle mairie. Nous vous présenterons les nouveaux élus et leurs projets dans le prochain bulletin.



Ecole publique la Marette

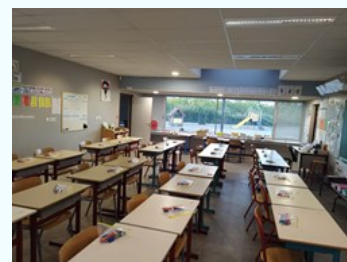
Rentrée scolaire 2025/2026 à l'école publique

Le 1^{er} septembre, 196 élèves ont fait leur rentrée à l'école publique primaire. Ils ont été accueillis par l'équipe pédagogique composée de dix enseignantes et d'un éducateur et répartis en huit classes, auxquels s'ajoute l'Unité d'enseignement Externalisée (UEE) de l'établissement Jacques Cartier.

Cette année, toute l'école s'engagera dans une démarche globale de développement durable et l'obtention, à terme, du Label E3D.

En parallèle, chaque cycle ou classe mènera des projets plus spécifiques comme par exemple : la poursuite de la Classe Orchestre pour les CM2, la classe découverte « Montagne » pour le cycle 3, la découverte du jeu théâtral pour les élèves de cycle 2 ou encore le projet « Arbre et Forêt » pour les classes de maternelle....

De multiples expériences pour enrichir et développer pleinement les parcours éducatifs des élèves.



BIEN GÉRER SES DÉCHETS

Avec la maîtresse, nous avons travaillé sur le thème des déchets.

Un déchet c'est quelque chose qui ne nous sert plus et qu'on décide de jeter.

Nous avons appris que chaque français produit environ **1 kg de déchet par jour**. Ça veut dire qu'en 1 an, chaque français produit environ 365 kg de déchets. Pour le 2 528 habitants de Jugon les Lacs, cela fait donc **922 720 kg de déchets par an !!!**

C'est pour cela qu'il est important de bien trier ses déchets, car les déchets bien triés seront ensuite plus faciles à recycler.

Voici nos conseils :



1- Dans la poubelle jaune, il faut jeter les emballages en plastique, en métal, en carton. Vous pouvez aussi jeter le papier, les magazines, les journaux... Ces déchets seront ensuite recyclés environ 5 ou 6 fois ; **sauf le métal qui est recyclable à l'infini !**



2- Dans le bac de verre, vous mettez vos déchets en verre (bouteilles, pots de confiture.. mais pas de vaisselle cassée). **Le verre est recyclable à 100 % et à l'infini alors n'hésitez plus !**



4- N'hésitez pas à donner les vêtements trop petits, les livres et les jouets **en bon état**. Vous pouvez les donner aux cousins-cousines, à des amis ou à des associations. A Jugon, vous pouvez aller au magasin Charity Shop par exemple.



3- Dans le compost, on met les déchets biodégradables d'origine naturelle (épluchures de fruits, de légumes, feuilles sèches, petites branches, coquilles d'œufs, marc de café...). Ces déchets vont se décomposer et vous donneront un terreau que vous pourrez utiliser dans votre jardin



5- Certains déchets spéciaux (ex : produits toxiques, vieux frigo...) ou encombrants doivent être amenés à la déchetterie ou dans des bacs spéciaux (ex : piles, ampoules)



6- Enfin, une fois que tout est bien trié, il ne vous reste plus que quelques déchets à jeter dans votre poubelle d'ordure ménagère.

Vous voyez, c'est simple de bien trier. Et si vous avez encore des hésitations, vous pouvez demander à **Triman**, il se trouve sur tous les emballages et il vous explique tout...

Les élèves de CM1-CM2



L'école ST YVES

LA RENTREE DES CLASSES A L'ECOLE ST YVES !

Organisation pédagogique pour l'année 2025-2026.

PS-MS-GS : Alexandra HOURDIN et Marie LE TEXIER (ASEM). Maud RENAULT CHARLES le jeudi.

CP-CE1 : Sophie DESROCHES et Marlène ROCABOY le lundi.

CE2-CM1-CM2 : Elodie OGER.

Direction : Sophie DESROCHES, déchargée un mardi toutes les 3 semaines.



Lundi matin, 1^{er} septembre, les élèves de l'école Saint-Yves et leurs parents ont été accueillis par l'équipe enseignante et l'Association des Parents d'Elèves (APEL) autour d'un café. Un moment convivial pour démarrer l'année et faire connaissance avec les nouvelles familles.



Cette année, les élèves de l'Ecole Saint-Yves découvriront les Arts par le biais des couleurs. A travers les arts visuels, les arts de la scène, la musique, la sculpture, l'architecture et les arts médiatiques, ils vivront de nombreux projets au sein de leurs classes et de l'école : journée « colorée » mensuelle, animation percussions corporelles (Lamballe Terre et Mer), séance de cinéma, spectacle de Noël avec représentation des enfants, spectacle à l'école, séjour avec nuitées sur le thème des arts du CP au CM2...

Si vous souhaitez des renseignements ou inscrire votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter au 02.96.31.62.07.

Les enfants nés en 2023 pourront être accueillis 2 jours par semaine à partir de janvier 2026.

MENUS CANTINE

Tous les menus de la cantine sont accessibles sur le site internet :

<https://jugonleslacs.bzh>



AFFAIRES CULTURELLES

FESTIVAL OFF, PEINTRES ET SCULPTEURS DE BRETAGNE

Du 4 au 12 octobre 2025 au Foyer Rural



Eric **MOISAN**
Maire de Jugon-les-Lacs

Charles **GAUDU**
Président de "Saint-Brieuc ArtMor"

ont le plaisir de vous convier au vernissage du

Festival
8^{ème} Biennale
"Peintres et sculpteurs
de Bretagne"

OFF

sous la présidence d'honneur de Patrice Kervaoan,
vice-président du Conseil départemental chargé de la Culture et des Cultures de Bretagne

Samedi 4 octobre 2025 à 11h
Salle des Fêtes • Place de la poste • JUGON-LES-LACS

Festival
du 4 au 12
octobre 2025

En semaine
14h à 18h30

les samedis, dimanches
de 10h à 12h30
et de 14h à 18h30

Entrée libre

Galerie Jugon Les Arts

"Travail de croquis au départ, mon dessin est guidé par l'instinct. Le crayon sème le trait, sans que je sache où il mène, jusqu'au moment où tout fait sens, les visages, les corps, le paysage, l'histoire, le témoignage, même fardé sous des traits oniriques.

Artiste autodidacte, j'ai toujours dessiné et c'est depuis une dizaine d'années que l'usage du numérique s'est imposé dans ma pratique, me permettant d'aller plus loin dans la création. J'ai exposé dans divers lieux en Bretagne et jusqu'à Paris. Ma dernière production est une série qui vise à réunir les fondamentaux de mon travail : le trait, la couleur, la composition, le sens. Intitulée *Entre Terre et Mer*, elle dévoile des visages confrontés aux paysages qui les entourent : bois, champs, mer.

Les peintures digitales réalisées sont imprimées en séries limitées, sur divers supports, feuilles d'aluminium, papier beaux-arts



Exposition
PATRICK SUBIL

Galerie Jugon les Arts

Du 4 octobre au 8 novembre 2025

Ouverture lundi et mercredi de 14h à 18h
jeudi, vendredi, samedi de 11h à 13h et de 14h à 18h
Fermeture le mardi et le dimanche

7, Place du Martray, Jugon les Lacs
<https://galerie-jugon-les-arts.fr>

Bibliothèque

NOTRE SELECTION

Les guerriers de l'hiver, Olivier Norek, 2024, Michel Lafon, 464 p.

« Tu as sûrement entendu parler des Enfers ? Là, c'est pareil, mais le diable lui-même ne comprendrait pas ce qu'il se passe ici. »

« Je suis certain que nous avons réveillé leur satané Sisu.

– Je ne parle pas leur langue, camarade.

– Et je ne pourrais te traduire ce mot, car il n'a d'équivalent nulle part ailleurs. Le Sisu est l'âme de la Finlande. Il dit le courage, la force intérieure, la ténacité, la résistance, la détermination... Une vie austère, dans un environnement hostile, a forgé leur mental d'un acier qui nous résiste aujourd'hui. »

Imaginez un pays minuscule.

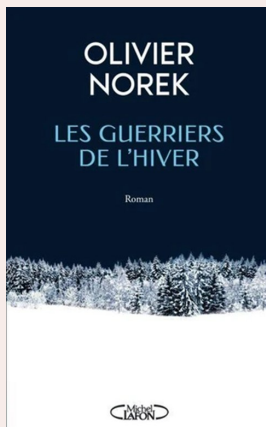
Imaginez-en un autre, gigantesque.

Imaginez maintenant qu'ils s'affrontent.

Au cœur du plus mordant de ses hivers, au cœur de la guerre la plus meurtrière de son histoire, un peuple se dresse contre l'ennemi, et parmi ses soldats naît une légende.

La légende de Simo, la Mort Blanche.

Prix Renaudot des lycéens et Prix Jean Giono 2024



Au pays des cauchemars, Peggy Nille, 2021, Actes Sud Jeunesse, 32 p.

Débarquez dans un pays aux monstres terrifiants, claquez des dents, dégustez un muffin aux vers de terre ! Et si les monstres n'étaient finalement pas si méchants ?

Partez à l'aventure dans une histoire folle accompagnée d'un cherche et trouve.



NOS ANIMATIONS

Atelier Dictée

Mercredi 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre 15h-16h au p'tit forum (gratuit sur inscription à la bibliothèque)

Eveil Musical

Mercredi 5 novembre de 10h à 10h45 au P'tit forum avec les 0-3 ans, animé par des intervenants de Lamballe Terre et Mer (réservation auprès de la bibliothèque dans la limite des places disponibles).

Présentation coup de cœur « Noir sur la ville »

Samedi 18 octobre : Présentation à la bibliothèque (de 10h30 à 12h) des coups de cœur des bénévoles du salon Noir sur la ville de Lamballe, qui se tiendra les 15 et 16 novembre.

Club de Lecture

Samedi 15 novembre à la bibliothèque, de 10h30 à 12h.

Animations ludiques en anglais

Samedi 25 octobre pour les enfants de 11h15 à 12h15 avec Suzanne Batley (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).



Animations culturelles en anglais

Samedi 29 novembre pour les ados/adultes de 11h15 à 12h15 avec Suzanne Batley (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).



Atelier Mangas

Mercredi 29 octobre de 10h à 12h avec Florine Szabo, professeure de dessin.

Téléthon

Vendredi 5 décembre et samedi 6 décembre : Vente de livres (1€/pièce) 10h/12h et 14h30/16h30 le vendredi, et 10h/12h le samedi.



NOS HORAIRES & COORDONNÉES

Place du Martray

GRATUIT et **OUVERT TOUTE L'ANNEE**

Mardi de **16 h 30 à 18 h**

Mercredi de **10 h à 12 h** et de **15 h à 18 h**

Jeudi de **16 h 30 à 18 h**

Vendredi de **10 h à 12 h**

Samedi de **10 h à 12 h**

Facebook : Médiathèque Jugon Les Lacs

Instagram : mediajugon22

Tel : 02 96 31 63 44 pendant les horaires d'ouverture

**Fermeture annuelle du Mardi 24 Décembre au
Jeudi 02 Janvier**

Chantier médiathèque

Au fil de l'eau

Le chantier avance en respectant les délais prévus par l'architecte et devrait permettre une ouverture de ce nouvel équipement en début d'année 2026.

Concernant la partie extension, le gros œuvre, la charpente et la toiture sont en cours de finition.

Concernant la partie rénovation, les travaux d'électricité et de plomberie se terminent et les travaux de cloisons, peinture, sols et autres finitions prendront la suite.

Animations pour les petits

Mardi 9 décembre : avec Léa Herman, du Relais Petite Enfance de Lamballe Terre et Mer, de 10h à 11h à la bibliothèque.



Projection film documentaire

Mercredi 19 novembre : Projection du film documentaire Yintah, à 20h au Manoir du Lou (Dolo), dans le cadre du Mois du Doc 2025.

Résumé : Yintah (signifiant « terre »), est un long métrage documentant le combat de la Première Nation canadienne Wet'suwet'en pour sa souveraineté. Tourné sur plus de dix ans, le film suit Howilthkat Freda Huson et Sleydo' Molly Wickham alors que leur nation réoccupe ses terres ancestrales pour les protéger contre plusieurs des plus grandes sociétés d'énergie fossile du monde.



Film de Noël

Samedi 13 décembre

Film de Noël : venez voir Mission : Noël, les aventures de la famille Noël, à 15h au Manoir du Lou à Dolo. Gratuit.

Changement de propriétaire : Solène Salon de coiffure



Je me présente, Solène Hervé, 30 ans.

Je suis diplômée de mon CAP, BP et Brevet de Maîtrise en coiffure suivi d'une solide expérience de 9 ans en tant que salariée dans un salon pleurtuisien.

Désireuse d'avoir mon propre salon de coiffure, j'ai fait le choix de reprendre le salon "La coiffure d'Hélène" situé au 20, rue du poudouvre à Jugon-les-lacs.

Du 13 octobre à l'ouverture officielle qui aura lieu le 27 octobre 2025, une phase de travaux se fera afin de créer un espace où se conjuguent élégance, confort et sobriété pour proposer des prestations de qualité tout à mon image.

Le salon "la Coiffure d'Hélène" va devenir "Solène Salon de coiffure" et sera ouvert le Mardi, Jeudi, Vendredi de 9H à 19H en continu et le samedi de 8H à 17H en continu.

Dans l'attente de vous accueillir, la prise de rendez-vous sera possible en toute autonomie dès le 1er octobre 2025 grâce à l'application planity.

L'as du débarras

À seulement 22 ans, Ilona Hardouin et Aymerick Sauvat, un jeune couple originaire de Jugon-les-Lacs (Côtes-d'Armor), ont fondé L'As du Débarras, une entreprise qui s'impose rapidement comme un acteur incontournable du désencombrement en Bretagne. Leur enthousiasme, leur sérieux et leur proximité avec leurs clients font déjà la différence dans un secteur très concurrentiel.

DES SERVICES COMPLETS POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS.

Spécialisée dans le débarras de maisons, appartements, caves, greniers, garages et locaux commerciaux, l'équipe assure un travail rapide et soigné dans toute la Bretagne. Mais ses prestations ne s'arrêtent pas là :

- Nettoyage après débarras ou fin de chantier : remise en état des lieux pour un logement propre et sain.
- Tonte, débroussaillage et évacuation des déchets verts : pour retrouver un extérieur entretenu.
- Récupération et rachat de meubles : certains biens peuvent être valorisés et donner une seconde vie, tout en réduisant la facture pour le client.
- Recyclage et dons : une démarche écoresponsable au coeur de chaque intervention.

UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN ET EFFICACE.

Que ce soit pour un déménagement, une succession ou simplement un grand ménage de printemps, L'As du Débarras offre un service sur mesure, avec une seule priorité : la satisfaction de ses clients. « *Nous ne faisons pas que vider une maison ou un local, nous aidons nos clients à tourner la page et à repartir sur de bonnes bases. Chaque projet est unique, et nous mettons un point d'honneur à le traiter avec respect et efficacité* », souligne la responsable de l'entreprise.

Une boutique L'AS des bonnes affaires est en cours et devrait ouvrir ses portes très prochainement.

UNE ENTREPRISE PROCHE DE VOUS.

Implantée dans les Côtes-d'Armor, L'As du

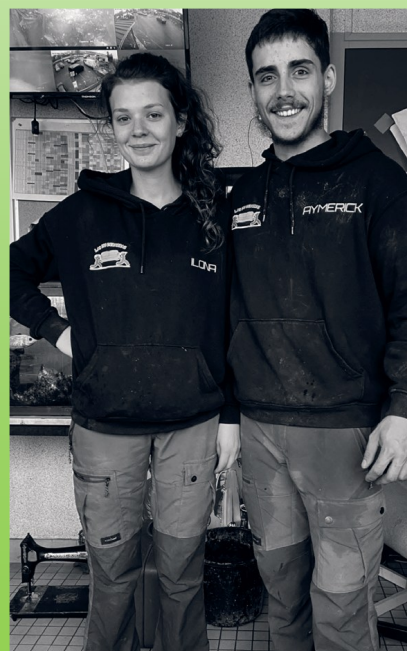
Débarras intervient dans toute la Bretagne avec sérieux, rapidité et discrétion.

Devis et déplacement gratuit sous 24/48h une maison à vider ? Un appel, un rendezvous, un débarras alors n'attendez plus pour nous contacter !

Débarras, nettoyage et rachat de meuble

L'AS DU DÉBARRAS s'impose en Bretagne.

06 40 63 69 53 • www.as-du-debarras.bzh • L'AS du débarras



AUTOUR DES ASSOCIATIONS

Maison Pêche et Nature

Vacances de la Toussaint dans la nature !



Un programme d'animations varié est proposé par la Maison Pêche et Nature pendant les vacances scolaires : sorties d'initiation à la pêche pour petits et grands ainsi que des sorties de découverte de la forêt sous forme de jeu de piste. Retrouvez le programme complet à l'accueil de la Maison Pêche et Nature et sur www.maisonpechenature.com

Inscription indispensable pour toutes les sorties sur www.maisonpechenature.com

- **Je pêche mon premier poisson** (à partir de 3 ans) : les 20, 23, 27 et 30 octobre, de 14h30 à 16h30 (12€/participant)
- **Initiation pêche de la carpe** (à partir de 10 ans) : les 23 et 30 octobre, de 9h30 à 12h30 (20€/participant)
- **Stage technique pêche aux leurres** (10-17 ans) : le 29 octobre, de 9h30 à 17h30 (40€/participant)
- **Initiation pêche en float-tube** (à partir de 12 ans) : les 24 et 31 octobre, de 9h30 à 12h30 (22€/participant)
- **Enquête nature en forêt** (à partir de 3 ans) : les 24 et 31 octobre de 14h30 à 16h30 (6€/participant)

En plus des animations, la Maison Pêche et Nature informe sur la pêche en Côtes d'Armor, vend des cartes de pêche et propose la location de matériel de pêche et de barques.

Junior Fishing Tour : circuits de compétition de pêche au coup et aux leurres pour les jeunes de 9 à 17 ans, organisés par la Fédération de pêche des Côtes d'Armor. Dates, lieux, informations et inscription : <https://www.federationpeche22.fr/decouvrir-la-peche/jft>

Trophée des Lacs : marathon de pêche au coup sur deux jours, où de nombreuses équipes vont s'affronter sur l'étang de Jugon, les 4-5 octobre. Organisé par le club Jugon Pêche Compétition.

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs



Station Sports Nature



La Station Sports Nature est ouverte toute l'année et vous propose des activités variées.

Location

Pour les résidents de Jugon-Les-Lacs, des VTC à assistance électrique sont mis à disposition en location à 1/2 tarif.

Pour les autres supports de location (pédalos, stand up paddles, kayaks, VTT, ...), le temps doublé est offert en dehors de la pleine saison (15 juin – 15 septembre).

Activités encadrées

Pour tous types de publics (particuliers, scolaires, centres spécialisés, centres de loisirs, comités d'entreprise, ...).

Activité club

La Station Sports Nature de Jugon propose une activité voile à l'année.

Les séances sont encadrées par un moniteur diplômé. Elles ont lieu le vendredi soir, de 18h00 à 20h00 pour les adultes et les ados (+ 14 ans) ; le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 pour les enfants (8-14 ans). Séances d'essai possibles.

Mise à disposition des embarcations pour les adhérents majeurs autonomes (voile, stand up paddle, kayak, aviron).



Vacances scolaires d'automne

Des stages sportifs et des séances à la carte seront proposés durant les vacances d'automne (le programme sera diffusé sur le site internet et la page Facebook).

Événements

Le samedi 22 novembre 2025 aura lieu une manche du Championnat départemental d'Optimist.

Le samedi 20 décembre 2025 la Station Sports Nature devrait proposer la 1ère édition de sa course de Noël en nocturne ! Au menu, de l'urbain en entrée, la Vallée Verte en plat de résistance et du trail en dessert !

02.96.31.67.04

stationsportsnaturejugon@gmail.com

stationsportsnature.fr

Facebook : Station Sports Nature Jugon

AUTOUR DES ASSOCIATIONS

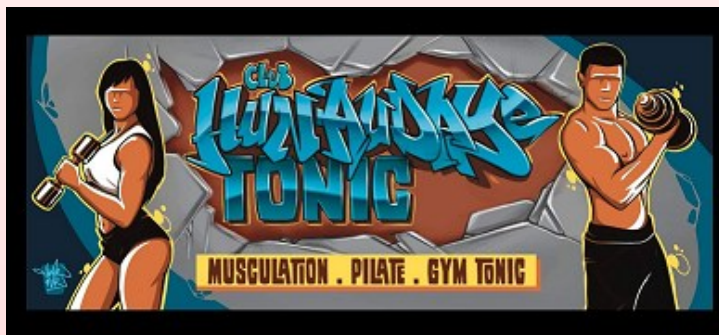
Hunaudaye TONIC

L'association Hunaudaye Tonic vous propose différentes activités sportives :

- Du Pilates sur les communes de Plédéliac, Dolo et Plénée-Jugon
- De la Gym Tonic à Plédéliac
- Un accès à la salle de musculation de Plédéliac

Reprise des activités mi-septembre. Nous serons présents au Forum des Associations à Plédéliac le 6 septembre pour vous communiquer plus d'informations.

hunaudaye.tonic@gmail.com

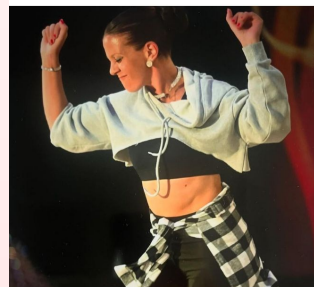


Line Dance

SANDRINE DEBEURÉ VOUS PRÉSENTE DES

COURS DE LINE DANCE

ACCESSIBLE POUR TOUS LES NIVEAUX



LES JEUDIS

DE 19H À 20H DÉBUTANT
DE 20H À 21H NOVICE

A partir du JEUDI



11 Septembre 2025
SALLE DES FÊTES

Place de la poste 22270 Jugon-les lacs

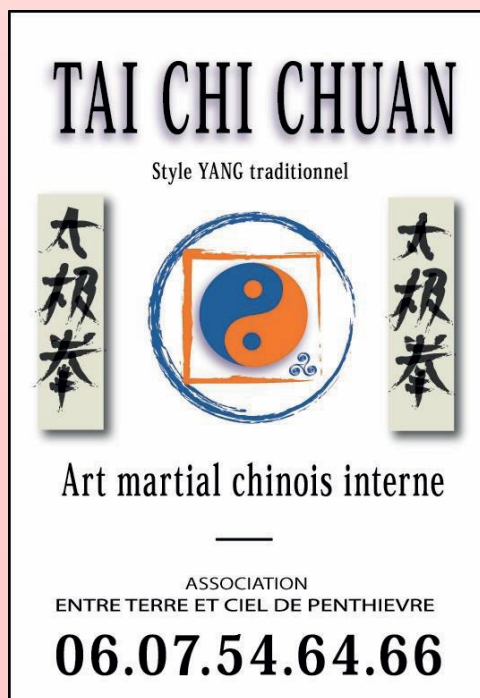


COURS DÉBUTANT
19H-20H

COURS NOVICE
20H-21H

CONTACT:
FEELINGDANCE2013@GMAIL.COM
06.24.83.48.31

Taï Chi Chuan



Trois cours à la salle art et mouvement Joséphine Baker - Dolo:

- les **mercredis et samedis** pour les débutants et 2ème année de 10h15 à 11h30
- les **jeudis** pour les 2ème et 3ème année de 10h15 à 11h30

le reste des renseignements indiqués sur le site de l'association:

Site internet : **taichi-etc.fr**

Mail : **etc22@orange.fr**

Yoga

YOGA

DOLO



Yoga / relaxation

lundi

16h00

18h15

20h00

Christelle Puichault-Lebon

06.64.63.06.76 christelleyoga@orange.fr

Gymnastique Féminine

CARDIO, STEP, COORDINATION,
RENFORCEMENT MUSCULAIRE, ETIREMENTS...

Reprise des cours de gymnastique
adultes avec Olivier LEMOINE
le mercredi 17 septembre 2025 à 19h00
Au foyer rural (place de la poste)
Jugon Les Lacs



Contact 02.96.31.65.38 ou 02.96.31.71.01

Venez nombreux !

Hospice Africa



SALON LITTÉRAIRE

Dimanche 23 novembre - Le P'tit Forum de Jugon-les-Lacs

10h-12h30

14h30 - 18h.30

Des auteurs français et anglais seront présents pour parler de leurs livres et en lire des extraits. Ces derniers seront également en vente.

D'autres livres intéressants seront également en vente, ainsi qu'un stand de bric-à-brac tenu par Le Charity Shop.

Du thé, du café, des boissons et des gâteaux anglais et français seront proposés à la vente.

Ce sera l'occasion de rencontrer et de discuter avec les auteurs dans un cadre détendu et accueillant.

Team DLB Moto - Jugon-les-Lacs

Petit retour sur notre course d'endurance des 24 heures de Barcelone début juillet. Une chaleur étouffante toute la semaine, malgré tout nous terminons à une très belle 17ème place au général et 9ème de notre catégorie super stock 1000cc. Malgré une participation à 3 pilotes, le 4ème étant blessé, nous tenons à remercier tous les amis et bénévoles qui nous ont apportés leur soutien ainsi que la Pizzeria LE DONATELO a Jugon-les-Lacs, n'oubliez pas notre repas annuel pour soutenir notre asso, avec plats à emporter et sur place à la salle de Dolo le 28 février 2026.



Amicale école Jugon Dolo



Dates à retenir

- Fin septembre 2025 : vente Brioches
- 31 Octobre 2025 : soirée Halloween salle des fêtes de Jugon Les Lacs
- 22 Novembre 2025 : soirée repas salle des fêtes de Dolo
- Mi Novembre 2025 : vente sapins de Noël et chocolats

Pour plus d'informations, contactez Adeline Allée au 06 99 46 81 52 ou par mail :

amicalejugondolo@gmail.com ou par Facebook
<https://www.facebook.com/share/1M2CYPvawt/>



Café Philo

projection d'un documentaire
le mercredi 8 octobre à 20 heures
au manoir du loup gratuit

BIGGER THAN US



Comité des fêtes Jugon

Samedi 25 octobre
20h30 au Foyer rural
20€

Spectacle de danse, pole dance, bolas argentines, chants etc...

Billets en ventes au comité des fêtes JUGON, en mairie et au Carrefour market.



Club des Lacs

- ◆ Lundi 13 octobre: spectacle à Brézillet organisé par Générations Mouvement, un car sera à votre disposition, l'heure vous sera communiquée ultérieurement.
- ◆ Lundi 10 novembre : Assemblée Générale suivie d'un repas au foyer rural, à 11h.
- ◆ Vendredi 5 décembre: déjeuner dansant et spectacle à St-James (50)
- ◆ Samedi 6 décembre: participation au téléthon

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE



DU JUMELAGE

Discours du maire, Eric MOISAN, lors de la cérémonie officielle du jumelage, le 09 août 2025.

Monsieur Le Maire de Lenzkirch, Andréas Graf
Madame La Présidente du comité de Jumelage de Lenzkirch, Ursula Harder
Monsieur Le Président du comité de Jumelage de Jugon, Eric Joseph
Mesdames et Messieurs les Elus
Chers amis de Lenzkirch et de Jugon-les-Lacs

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que je prends la parole aujourd'hui, ici à Lenzkirch, pour célébrer ensemble un moment rare et précieux : le cinquantième anniversaire du jumelage entre nos deux communes.

Cinquantenaire : un mot chargé d'histoire, de mémoire, de liens tissés au fil du temps. Il évoque les visages, les poignées de main, les fêtes partagées, les amitiés nouées et les souvenirs impérissables.

Tout a commencé en 1968, quand un homme visionnaire, l'abbé Eugène Brajeul, de passage à Lenzkirch, est tombé amoureux de votre belle cité nichée au cœur de la Forêt Noire. Avec le docteur Böss, ils ont eu cette idée simple et pourtant si puissante : faire se rencontrer deux peuples, deux cultures, à travers les habitants de deux petites communes européennes.

Le 30 août 1975, les maires Klaus Denzinger pour Lenzkirch et Fernand Hamon pour Jugon-les-Lacs ont officiellement scellé ce jumelage. Depuis, des centaines de jeunes, d'élus, de familles ont fait vivre cette relation unique, empreinte de fraternité, de tolérance et de curiosité.

Cinquante ans plus tard, que de chemin parcouru ! Notre jumelage n'a cessé de grandir, de se renforcer. Il a traversé les décennies, les changements de générations, les bouleversements géopolitiques. Il a résisté aux divisions, aux replis, aux silences, parce qu'il est fondé sur l'humain.

Aujourd'hui, dans un monde où la paix est menacée jusque dans notre voisinage, où les tensions internationales rappellent les fragilités de notre continent, nos retrouvailles ont une portée encore plus forte. Elles nous rappellent que l'Europe se construit avant tout par les peuples, dans la proximité et le dialogue.

L'écrivain Français, Antoine de Saint-Exupéry, disait : « La paix ne se fait pas entre les États, elle se tisse entre les peuples »

Un jumelage c'est une amitié qui voyage sans passeport et quand les peuples se parlent, les frontières s'effacent. Un jumelage ce n'est pas qu'une ligne sur le papier, c'est une ligne dans le cœur qui repose sur des convictions profondes.

Chers amis de Lenzkirch,

Merci pour votre accueil toujours aussi chaleureux. Merci de nous recevoir comme des sœurs et des frères. Merci pour votre fidélité, votre engagement, et cette amitié inaltérable que vous nous témoignez depuis un demi-siècle.

Merci aussi aux comités de jumelage, à Ursula Harder et Éric Joseph, à tous les bénévoles, anciens et actuels, qui rendent possibles ces échanges. Vous êtes les artisans discrets mais essentiels de cette belle histoire.

S'il va de soi, qu'un jumelage entre deux villes requiert un double engagement, celui des habitants et celui des élus, chère Ursula et cher Eric, sachez que la municipalité de Jugon est prête à vous soutenir, si l'envie vous prenait de donner une autre dimension à notre jumelage, qu'elle soit de tout ordre, culturelle, sportive ou autre.

Je salue également les anciens élus et présidents qui ont porté cette flamme. Sans eux, rien n'aurait été possible. Permettez-moi de les citer. Tout d'abord les différents présidentes et présidents des comités de jumelage : Renate PLAFF, Susy WIEMER, Claudine HAMON et aujourd'hui, Ursula HARDER et Eric JOSEPH.

Concernant les maires, se sont succédés, Klauss DEZINGER, Fernand HAMON, Volker KUNZMANN, Humbert BOULIN, Daniel HAMON, Reinhard FESER, Roger AUBREE et aujourd'hui Andréas et moi-même.

Ayons à cet instant une pensée à ceux qui ne sont plus parmi nous, mais dont la mémoire vit à travers chaque rencontre.

Nous sommes venus en nombre cette année, car ce cinquantenaire est une fête pour toute la commune de Jugon-les-Lacs. C'est une occasion de dire haut et fort que notre jumelage n'est pas un vestige du passé, mais une promesse d'avenir. C'est aussi l'occasion de se rappeler que nos deux communes ne sont pas si éloignées que cela, puisque certains ont renouvelé l'exploit de parcourir la distance en vélo, bravo à eux.

Au nom de la municipalité de Jugon-les-Lacs et en mon nom personnel, je forme le vœu que les cinquante prochaines années soient tout aussi riches, inventives, fraternelles. Que nos communes continuent à faire dialoguer les cultures, à transmettre les valeurs européennes aux jeunes générations. Et que jamais nous ne perdions de vue ce qui nous unit : la paix, la liberté, et l'amitié entre les peuples.

Vive Lenzkirch,

Vive Jugon-les-Lacs,

Vive notre jumelage !

Et longue vie à cette belle amitié franco-allemande.

Es lebe Lenzkirch,

Es lebe Jugon Les Lacs,

Es lebe unsere Partnerschaft!

Und lang lebe diese schöne deutsch-französische Freundschaft.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE JUMELAGE



Le 9 août 2025, à Lenzkirch, cinquante ans après la signature officielle du jumelage, Andreas Graf et Eric Moisan, maires de Lenzkirch et de Jugon-Les-Lacs ont renouvelé les vœux de partenariat entre nos deux communes et signé la charte du jumelage lors d'une cérémonie au cours de laquelle les discours ont alterné avec des morceaux de musique interprétés à la harpe et au piano.

Cette cérémonie simple et émouvante a été le point d'orgue de la célébration du cinquantenaire de notre jumelage au cours de la semaine de jumelage.



L'amitié entre nos deux communes est une belle histoire que nous avons la chance d'écrire ensemble, jour après jour. Il nous appartient de continuer à la faire vivre comme les précédentes générations l'ont fait.



La délégation jugonnaise forte de près de 90 personnes, conduite par Eric Moisan, maire de Jugon-les-Lacs et plusieurs élus du Conseil municipal est arrivée le 7 août à Lenzkirch. Parmi cette délégation, une personne faisait déjà partie du premier groupe de jeunes amené par l'Abbé Brajeul à Lenzkirch en 1968. A noter que cette année, la plus jeune participante était âgée de 5 ans.



Pour certains, tout avait commencé le 3 août. C'est ce jour-là, que six valeureux cyclistes bretons ont pris la route de la Forêt-Noire et parcouru à vélo les quelques mille kilomètres séparant nos deux cités. Bravo à eux ! Ils sont arrivés à Lenzkirch le 8 août, acclamés par les Lenzkircher et les Jugonnais.

Bien d'autres moments importants ont marqué la semaine dont la soirée du jumelage, soirée festive et conviviale au cours de laquelle, allemands et français ont pu parler entre amis, dîner, danser, chanter, célébrer le jumelage. Au cours de cette soirée, nous avons reçu en cadeau les répliques de la mairie (la façade Place du Martray) et de l'église de Jugon-les-Lacs réalisées en allumettes par Manfred Pulina.

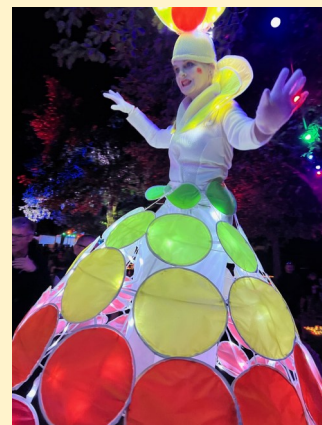


Le dimanche, après la cérémonie oecuménique à l'église de Lenzkirch (co-célébrée par l'Abbé Le Meilleur), la commune de Jugon-les-Lacs a offert le cadeau célébrant le 50e anniversaire du jumelage. Cette oeuvre, imaginée et élaborée par Simone Seebruch, La Cerise Métallerie à Dolo, a voyagé en pièces détachées en soute et a été montée le dimanche matin. Installée à Kurgarten, parc situé au centre de Lenzkirch, l'oeuvre a pleinement trouvé sa place. Un grand merci à Simone pour cette réalisation qui restera comme le symbole de l'amitié entre nos deux communes.

DU JUMELAGE



Les Jugonnais qui venaient à Lenzkirch pour la première fois ont pu découvrir avec émerveillement Kurgarten sous l'éclairage des très nombreuses bougies de la Fête des Lumières. C'est toujours une féerie !



Quelques déplacements ont également eu lieu pour découvrir la région : Konstanz et son lac, Meersburg, le pont suspendu de Todtnau (long de 450 mètres et haut de 120 mètres) au-dessus d'une cascade, qui offre une vue magnifique sur la vallée, et Sankt Märgen où nous avons assisté à des démonstrations équestres au haras.

Les moments de convivialité n'ont pas manqué avec les familles (merci beaucoup à tous les Lenzkircher qui nous ont hébergés), et également en groupe, comme la fabrication du célèbre gâteau de Forêt-Noire, le mini golf de Kappel, l'après-midi jeux de plein air,... Toujours dans la joie et la bonne humeur !



Cette semaine de célébration du cinquantième anniversaire du jumelage restera dans nos mémoires et dans nos coeurs. Comme d'habitude, nous avons été reçus avec tous les égards. Merci beaucoup à Ursula Harder, Présidente de la Commission du jumelage et aux membres de la Commission pour le travail réalisé en amont et pendant cette semaine. Merci à Andreas Graf, Maire de Lenzkirch, à nos hôtes et aux habitants de Lenzkirch pour leur accueil chaleureux.

A notre tour en 2027, de recevoir la délégation de Lenzkirch à Jugon-les-Lacs, pour célébrer le cinquantième anniversaire du jumelage en terre bretonne. **Vive l'amitié entre Lenzkirch et Jugon-les-Lacs !**

Eric JOSEPH,
Président du comité de Jumelage

2025

50 Jahre Partnerschaft/Jumelage Lenzkirch/Jugon-les-Lacs

27

Schwarzwälder Kirschtorte Tarte Forêt Noire



Bruni



Ingrédients pour la pâte

6 œufs
1 sachet de sucre à la vanille
50 ml d'eau
250 g de sucre
250 g de farine
1 sachet de levure chimique
1 c. à s. de cacao

Ingrédients pour le garnissage

Kirschwasser, eau de vie de cerises
1,5 l de crème Chantilly
50 g de fécule de maïs
1 verre de griottes
chocolat fondant râpé
3 c. à s. de sucre
3 c. à s. de fécule de maïs

Préparation

Cassez les œufs. Batte les jaunes d'œufs, le sucre à la vanille et l'eau jusqu'à ce que le mélange devient mousseux. Ajoutez le sucre et continuez à battre le mélange. Il faut que le sucre soit dissout. Tamiser la farine, la levure chimique et le cacao sur le mélange. Batte le blanc d'œuf en neige et incorporer le soigneusement à l'aide d'un fouet. Cuire au four à 175° environ 45 min (surveiller après 30 min).

Réserver 16 cerises pour la décoration. Faire bouillir le reste des cerises, la fécule et le sucre. Laisser refroidir. Fouettez la crème Chantilly avec le reste de la fécule. Couper le biscuit horizontalement en 3 parties et superposez-les comme suit.

Imbibez le premier fond avec le kirsch et déposer les cerises. Couvrir avec une couche de crème Chantilly. Posez le deuxième fond dessus, imbiber-le avec le Kirsch et couvrir avec une couche de crème. Posez le troisième fond et nappez-le avec le reste de la crème. Décorez avec les 16 cerises et le chocolat.

Conseil

Diluer le Kirschwasser c.a.d. l'eau de vie cerise avec un peu d'eau pour renforcer son arôme.

